



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Développement des soins palliatifs
et accompagnement de la fin de vie**
Plan national 2021-2024

Plan national développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie 2021-2024

Dr Olivier MERMET

Dr Bruno RICHARD

4 plans depuis 1999

De réelles avancées :

- ▶ Création de structures spécialisées
- ▶ Formation des professionnels et des bénévoles
- ▶ Diffusion des bonnes pratiques
- ▶ Information des citoyens
- ▶ CNSPFV, Plateforme nationale de recherche sur la fin de vie

USP	LISP	EMSP	ERRSPP	Réseaux
164 unités	901 étab.	428	22	77
1880 lits	5618 lits			

Données ATLAS CNSPFV 2020

Pourquoi un 5ème plan national SP ?

- ▶ Situations palliatives + nombreuses + complexes
- ▶ Besoin de santé publique, mis en exergue par la crise sanitaire
- ▶ Des dispositifs à consolider, des disparités territoriales et un déficit en personnel
- ▶ De nouveaux acteurs, une évolution des pratiques, des liens à créer

3 grands axes :

- ▶ **Axe 1** Favoriser l'appropriation des droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie

Pilote : Mme Françoise Ellien

- ▶ **Axe 2** Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

Pilote : Pr Laurent Calvel

- ▶ **Axe 3** Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

Pilote : Dr Elisabeth Ballardur

Pilotage et suivi

► Comité de pilotage :

- Institutionnels : MSS, MESRI, CNAM, HAS, ARS
- Professionnels : pilotes, SFAP, 2SPP, CMG, CNPI, CNSPFV
- Patients : France Assos Santé
- Aidants : collectif Je t'aide
- Bénévoles

► Infos, avancées : [pages dédiées sur le site du Ministère](#)

Axe 1 Favoriser l'appropriation des droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie

- ▶ Action 1 : Réaliser des campagnes nationales d'information et décliner des actions régulières pour améliorer les connaissances sur les soins palliatifs et les droits de la fin de vie
 - ▶ Identification des besoins des différents publics / Enquêtes
 - ▶ Campagnes d'information régulières
 - ▶ Actions de communication grand public et/ou ciblée (milieu scolaire, personnes âgées, aidants), supports adaptés et diffusés en proximité
 - ▶ Optimisation des pages « SPFV » du portail du ministère et information régulière sur les réalisations du Plan National

Axe 1 Favoriser l'appropriation des droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie

- ▶ Action 2 : Renouveler et mieux faire connaître le CNSPFV, centre de ressources sur les soins palliatifs et la fin de vie
 - ▶ Décret
 - ▶ Refonte des missions et de la gouvernance du CNSPFV
 - ▶ Diffusion des travaux du CNSPFV
 - ▶ Réalisation de campagnes d'information nationales
 - ▶ Impliquer le CNSPFV dans la réalisation d'une réflexion nationale sur la fin de vie

Axe 1 Favoriser l'appropriation des droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie

- ▶ Action 3 : Développer les dispositifs et les outils au service d'une appropriation anticipée des droits
 - ▶ Lister les ressources disponibles
 - ▶ Dispositifs incitatifs au développement de discussions anticipées en ESMS : renforcement du volet "soins palliatifs" dans les CPOM
 - ▶ Développer l'advance care planning, les discussions anticipées Médecin-Patient, les consultations dédiées à l'écriture des DA
 - ▶ Encourager les discussions anticipées intrafamiliales
 - ▶ Outils d'aide à la rédaction des directives anticipées adaptées aux situations de handicap
 - ▶ Amélioration du dépôt et de l'accès numérique aux DA

Axe 1 Favoriser l'appropriation des droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie

- ▶ Action 4 : Accompagner les aidants de personnes en fin de vie et conforter l'intervention des bénévoles
 - ▶ Recensement des dispositifs d'information, de formation et d'accompagnement des aidants
 - ▶ Cadre national d'orientation des solutions de répit et d'accueil temporaire
 - ▶ Formation des bénévoles et des aidants
 - ▶ Cartographie des ressources en SP et associations de bénévoles
 - ▶ « Passeport bénévole »
 - ▶ Encourager les ESMS à conventionner avec associations de bénévoles

Axe 2 Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

- ▶ Action 5 : Structurer la filière universitaire médicale et former les futurs enseignants en soins palliatifs
 - ▶ Cartographie des professionnels de santé formés en soins palliatifs
 - ▶ Analyse prospective des besoins en professionnels formés en soins palliatifs et d'enseignants universitaires
 - ▶ Nommer des enseignants hospitalo-universitaires de médecine palliative (professeurs ou professeurs associés)
 - ▶ Nommer des chefs de clinique assistants de médecine palliative
 - ▶ Développer des enseignements "fin de vie" dans l'offre de formation universitaire

Axe 2 Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

- ▶ Action 6 : Développer la formation initiale en soins palliatifs dans toutes les filières de santé, dans une logique pluridisciplinaire et interprofessionnelle (1er et 2ème cycle)
 - ▶ Recensement des enseignements en SP dans les différentes filières
 - ▶ Bilan des stages et des enseignements interdisciplinaires
 - ▶ Référentiels de compétences professionnelles
 - ▶ Stages pratiques en 1er et 2nd cycles
 - ▶ Formations au relationnel médecin/patient évalués par des ECOS

Axe 2 Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

- ▶ Action 7 : Proposer des formations spécialisées en soins palliatifs (3ème cycle)
 - ▶ Renforcer les enseignements pour chaque spécialité médicale
 - ▶ Faire connaître la FST « médecine palliative »
 - ▶ Financer des postes d'assistants « médecine palliative »
 - ▶ +/- IPA « soins palliatifs »

Axe 2 Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

- ▶ Action 8 : Développer l'offre de formation continue en direction de tous les professionnels souhaitant mettre à jour et approfondir leurs connaissances
 - ▶ Évaluation de l'activité « formation » des structures expertes en SP
 - ▶ Diffusion d'outils de bonnes pratiques
 - ▶ Développer la formation continue
 - des professionnels libéraux (ANDPC)
 - des personnels hospitaliers et du secteur sanitaire privé
 - des personnels des ESMS (dont des EHPAD)
 - ▶ Accompagnement de la mise à disposition du midazolam en officine de ville

Axe 2 Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

- ▶ Action 9 : Accompagner les professionnels souhaitant s'engager dans une reconversion
 - ▶ Accompagner la possibilité de faire un 2ème DES et de suivre une FST (dont FST SP)
 - ▶ Proposer un dispositif de validation des acquis
 - ▶ Offrir des instants de répit : postes partagés, allers-retours

Axe 2 Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

- ▶ Action 10 : Mobiliser la recherche et partager ses enseignements
 - ▶ Poursuite du financement de la Plateforme Nationale pour la Recherche sur la fin de vie
 - ▶ Mise à jour de l'annuaire des chercheurs et du répertoire des travaux
 - ▶ Appels à projets nationaux
 - ▶ Collaborations internationales
 - ▶ Tableau de bord des données utilisables par les chercheurs
 - ▶ Années-recherche « SP-fin de vie » d'internes en médecine

Axe 3 : Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

- ▶ Action 11 : Renforcer l'offre hospitalière de soins palliatifs
 - ▶ Révision de la circulaire d'organisation des soins palliatifs de 2008
 - ▶ Renforcement et/ou création d'EMSP et d'USP
 - ▶ Offre de SP dans les hôpitaux de proximité (LISP)
 - ▶ Développer des hôpitaux de jour en SP
 - ▶ Offre de SP en SSR
 - ▶ Renforcer la place de l'HAD (gradation des soins, capacité d'expertise en SP)
 - ▶ Inscrire les SP dans les projets GHT et projets territoriaux d'établissements de santé

Axe 3 : Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

- ▶ Action 12 : Structurer, au niveau de chaque région, la coordination des parcours de soins palliatifs et d'accompagnement de la fin de vie
 - ▶ Créer des Cellules d'Animation Régionales de Soins Palliatifs
 - ▶ Liens avec les CPTS, les MSP, les centres de santé
 - ▶ Outils de coordination partagés
 - ▶ Liens avec filière urgence : SAS, astreintes SP
 - ▶ Cartographie des équipes ressources en soins palliatifs

Axe 3 : Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

- ▶ Action 13 : Renforcer, à l'échelle des territoires, les équipes expertes et généraliser les dispositifs facilitant leur recours par les acteurs du domicile
 - ▶ Équipe mobile d'appui en soins palliatifs référente du domicile et des ESMS pour chaque territoire
 - ▶ Volet palliatif dans les projets des DAC
 - ▶ Renforcement et/ou création d'EMSP (activité extra-hospitalière) et d'ERRSPP
 - ▶ Référent(s) « soins palliatifs » dans tous les établissements
 - ▶ Assurer une prise en charge palliative en outre-mer

Axe 3 : Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

- ▶ Action 14 : Donner de nouvelles marges de manœuvre aux acteurs, à domicile et en EHPAD, et clarifier leur articulation
 - ▶ Anticipation de l'intervention de l'HAD dans les EHPAD
 - ▶ Mission d'appui et de formation à l'intention des professionnels libéraux dans tous les territoires
 - ▶ Diffusion d'outils pour les médecins généralistes
 - ▶ Prescription des médecins Co (EHPAD, EMSP)
 - ▶ Soutien psychologique (malade, proches, soignants)
 - ▶ Parcours sécurisé Midazolam
 - ▶ Délégations de compétences, accessibilité des techniques (ex PCA)
 - ▶ IDE de nuit en EHPAD

Axe 3 : Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

- ▶ Action 15 : Répondre aux besoins spécifiques des populations en s'appuyant sur des pratiques professionnelles adaptées et partagées
 - ▶ Travaux inter-sociétés savantes
 - ▶ Consultation longue d'annonce en phase avancée des maladies sévères ou chroniques
 - ▶ Parcours patients incluant l'anticipation de la démarche palliative
 - ▶ Participation des équipes de SP et du médecin traitant aux RCP
 - ▶ Accompagnement d'acteurs non soignants concernés par la fin de vie : milieu scolaire, secteur associatif, milieu carcéral, etc.
 - ▶ Hébergement adapté aux personnes en situation de très grande précarité et en fin de vie